La Gazette de Quebec.

4829.] JEUDI, 13 AOUT, 1835. [Tome 72.

LA GAZETTE DE QUEBEC.

Est publiée chaque jour, chez *Neilson & Cowan*, imprimeurs libraires, rue de la *Montagne*, Québec.

Lundis, mercredis et vendredis, en anglais, *mardis, jeudis et samedis*, en français

Abonnement pour les deux papiers 30s. par an, et 9s. frais de poste
Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais de poste

Avertissemens:— Ceux envoyés avant midi le jour de la publication seront publiés selon l'ordre par écrit donné, ou bien dans les deux langues jusqu'à contre-ordre faute de direction par écrit, à raison de 2s. 6d. pour 6 lignes et au dessous, la première insertion, et les suivantes 7½d. chaque; pour 10 lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d., la première insertion, et chaque suivante 10d. Dans les deux langues le double des taux mentionnés

Agens: Montréal, MM. E. R. Fabre & Cie.; *Trois Rivières* M. George Stobbs; *St. André*, (Outaouais). W. G. Blanchard; *Cap Santé*, G. W. Allsopp, écuyer; *Ste. Anne*, P. A. Dorion écuyer *Lothinière*, M. Filteau; *Rivière du Loup*, M. Chalou; *Nicolet*, M Cressé; *La Baie*, M. D. M. D. McDonald; *Sherbrooke*, C. Whitcher, écuyer; *Berthier*, M. Tranchemontagne; *St. Denis* M. Mignault; *St. Charles*, Dr. Duvert; *Laprairie*, M. J. Johnson; *St. John*, M. Demarez; *Eboulemens*. M. Slevin; *Ste. Marie Nouvelle Beauce*, M. Reny; *St. Thomas*, Ur. Taché; *Ste. Anne, Grande Anse*, R. Puize, écuyer; *Rivière-Ouelle*, M. Jorre; *Kamouraska*, Capt Gauvreau; *Rimouski*, P Gauvreau, écr.

☞ Presque tous les maitres de poste dans la province ont consentis à recevoir des abonnés.

NOUVELLES D'EUROPE JUSQU'AU 8 JUILLET.

Londres, 30 *juin*.—La princesse de Beira et les trois infans d'Espagne, fils de Charles V, se sont embarqués hier à Woolwich sur le bâtiment à vapeur le *Platon*. Les augustes voyageurs se rendent à Rotterdam d'où ils prendront la route de Turin. La prince se de Beira, voyage sous le nom de marquise d'Arquijas, le prince des Asturies sous celui de duc de Viana, l'infant don Juan, s'appelle marquis de Los Arcos et l'infant don Fernand, marquis de Salvatierra.

Ce matin le premier bataillon des volontaires commandé par le colonel Chichester s'est embarqué pour la côte d'Espagne. Il se compose de 500 hommes et de 20 officiers. Le colonel Chichester a eu hier au sujet de cette expédition un entretien avec l'ambassadeur d'Espagne, le général Alava.

Le *Standard* et le *Globe* continuent leur querelle sur la question ecclésiastique d'Irlande. Laissons à part les déclamations dit le *Globe*, venons aux faits. Examinons si les progrès de l'église établie ont été proportionnés aux immenses ressources pécuniaires dont elle avait la disposition. Il y a un siècle, en 1731, le nombre des catholiques d'Irlande était au-dessous de 2 millions, il est à présent de 6 millions et demi. Le nombre des dissidens de différentes sectes était de 30,000, il s'est élevé jusqu'à ce jour à 664,165. En 1731, les protestans d'Irlande, c'est-à-dire les membres de l'église établie montaient à 750,000, on en compte aujourd'hui 852,069. De sorte qu'en un siècle, le nombre des catholiques s'est augmenté en Irlande de 4 millions et demi d'individus, celui des dissidens de 634,164, et celui des protestans de 100,000 seulement.

Paris, 4 *juillet*.—Plusieurs journaux ont annoncé que " par suite d'une nouvelle détermination " de la cour politique, le procès d'avril est suspendu, " quant à ce qui concerne les accusés de Paris et de " Marseille, et qu'il n'aura son cours que pour les " accusés de Lyon et de Saint-Etienne."

Le gouvernement espagnol, par l'organe de son ambassadeur, M. Alava, fait des avantages exorbitans aux Anglais qui consentent à s'enrôler pour soutenir, dans la guerre civile, la cause de Christine. Leur solde est celle de l'armée anglaise et on leur paiera quand ils auront quitté le service, la moitié de la somme qu'ils auront reçue à titre de solde. Pendant la durée de leur enrôlement on s'engage à pensionner les veuves et les blessés. On a donc grand besoin de ces auxiliaires, puisqu'on fait de tels sacrifices pour obtenir leur secours.

Des lettres, de source libérale, datées de Bayonne 29 juin portent que le 27, la garnison de Bilbao avait offert de capituler sous trois jours, si elle n'était pas secourue.

Le *Moniteur* du soir publie la nouvelle suivante: " Une dépêche télégraphique, reçue aujourd'hui, annonce que le général Latherra, successeur de Valdès, est arrivé à Portugalette le 30 juin, avec 21 bataillons; il devait entrer le 1er juillet à Bilbao. Trente bataillons sont arrivés à Portugalette."

Il est arrivé par Turin, des nouvelles affligeantes sur l'état de la santé du roi Charles X. On avait reçu dans cette ville des lettres de Tœplitz annonçant *que la santé de ce prince se délabrait de jour en jour*. Il n'est rien arrivé par l'Allemagne qui confirme ces tristes nouvelles, fondées sans doute sur quelques indispositions inhérentes au grand âge de l'auguste proscrit.

Paris, 6 *juillet*:—Le bruit de l'ajournement du procès-monstre prend chaque jour plus de consistance. Il paraît qu'on n'est plus indécis que sur les prétextes à trouver pour cette mesure, et sur l'étendue qu'on lui donnera. Il demeurera donc prouvé que le procès était impossible, et le ministère doctrinaire n'aura agité la France que pour montrer à tout le monde que le gouvernement, tel qu'il a été constitué par la révolution du 7 août, ne peut pas faire que l'insurrection et la révolte soient des crimes justiciables des tribunaux, même exceptionnels. Or il est évident que le but des doctrinaires, en s'obstinant à faire ce procès, était d'obtenir une démonstration opposée à celle qui ressort s événemens.

Les journaux anglais de toutes les opinions font une description lamentable des hommes enrôlés en Angleterre pour Christine, et dont le premier bataillon vient de s'embarquer. Trois cent cinquante seulement se sont présentés, bien que 750 se fussent enrôlés.

La malle de Constantinople du 11 juin vient d'arriver. Elle apporte la fâcheuse nouvelle de l'introduction de la peste à Smyrne, où elle est entrée avec un bâtiment de commerce italien, venant d'Egypte, tous les Francs ont dès le premier jour abandonné la ville.

— On assurait aujourd'hui que le général Demberski, polonais réfugié s'était chargé du commandement de la légion étrangère et des enrôlés français qui se présenteront; on ne sait pas si le commandement supérieur de l'expédition sera toujours laissé au général Desmichels dont l'acceptation n'est d'ailleurs pas connue.

—On parle toujours d'un voyage de M. de Talleyrand en Allemagne. En attendant son départ, voici Mme. la duchesse de Dino, sa nièce, qui lui sert de précurseur; cette dame est arrivée le 27 juin à Strasbourg, se rendant à Bade.

—Tandis qu'on nous dit que le duc d'Orléans est allé en Suisse pour avoir une entrevue avec la fille ainée du roi de Wurtemberg, voici que le Journal de la Haye annonce que le roi de Wurtemberg, accompagné de ses deux filles ainées, et voyageant sous le nom de Tack, est attendu le 5 de ce mois à Arnhem, et ensuite à Rotterdam, avec le bateau à vapeur la Ville de Mayence. Il se propose d'aller prendre les bains de mer à Scheveningen.—(*Idem.*)

L'accusé Catin a refusé hier (3 juillet) de se rendre à la salle d'audience, déclarant qu'il n'entendait pas faire de la violence, mais qu'il opposerait à sa translation, la résistance passive la plus complète. On l'a en conséquence emporté en le prenant par les pieds et la tête, de la prison du Luxembourg jusqu'aux portes de la salle d'audience. Là on l'a invité à se tenir debout. Catin n'a tenu aucun compte de cette invitation. Le colonel des gendarmes a pris alors les ordres de M. le président, qui, ne voulant pas donner à la cour et au public le spectacle d'un accusé traîné sur les bancs, a ordonné de le remporter à la prison du Luxembourg. Aujourd'hui, la même scène s'est renouvelée, et cette fois M. Pasquier, désespérant de vaincre la résistance de Catin, et ne voulant pas s'exposer à provoquer l'indignation qu'aurait nécessairement excitée la vue d'un homme porté par quatre gardes municipaux en présence de *ses juges*, a ordonné qu'il fût transféré à la Conciergie.

AMERIQUE DU SUD.

VENEZUELA.—Une lettre de Laguira, du 10 juillet, reçue par la voie de St.-Thomas, annonce qu'un changement de gouvernement a été effectué par le parti de l'opposition et que le Président et le Vice-président, MM. Vargas et Navarte, ont été embarqués à bord de l'Aurora, pour St Thomas, et renvoyés hors du pays. Le mouvement s'est fait sans troubler la tranquillité du pays, mais il est difficile de prévoir quelles en seront les conséquences. Le peuple a mis toute sa confiance dans le général Paez, et tout dépandra de la conduite qu'il voudra tenir. Les affaires sont entièrement suspendues.
New-York Gazette.

JOURNAUX AMERICAIN.

TROUBLES DANS L'ETAT DU MISSISSIPPI.—Le 29 juin, deux personnes entendirent plusieurs nègres parler entre eux du plan d'une insurrection projetée; ils en informèrent immédiatement les citoyens du comté Madison et firent expédier des courriers à tous les comtés environnans. Le 30, deux nègres furent arrêtés et interrogés; leurs réponses n'ayant pas fourni de preuves suffisantes contre eux, ils furent renvoyés en prison. Le 2 juillet, de nouveaux renseignemens ayant démontré la culpabilité de ces deux noirs, ils furent sortis de prison et pendus.

Après cette exécution, les habitans du comté nommèrent une commission de treize des fermiers les plus respectés, et l'investirent du droit de vie et de mort sur tous les prisonniers, blancs ou noirs, qui lui seraient amenés, pour le fait de la conspiration. Les habitans s'engagèrent à soutenir la commission et à partager la responsabilité de ses actes.

Deux blancs furent bientôt amenés devant ce tribunal, interrogés et exécutés le 4 juillet. L'un d'eux avoua son crime en vue de la potence et avertit les citoyens de se tenir sur leurs gardes pendant le jour et la nuit qui suivraient son exécution. Le 5, deux autres blancs furent bannis de l'état, après avoir reçu chacun 150 coups de fouet. Le lendemain, deux autres furent pendus. Le 8, trois blancs furent bannis à perpétuité de l'état et reçurent ordre d'en sortir dans les 48 heures, sous peine de recevoir 500 coups de fouet chacun, si on les arrêtait de nouveau.

D'autres arrestations ont eu lieu, et les parties expédiés par la commission pour se saisir des coupables que lui font connaître les aveux de leurs complices, ont souvent éprouvé de la résistance. Dans une de ces rencontres, il y a eu deux des assaillans tués et plusieurs blessés. Un grand nombre de noirs ont été exécutés dans différens comtés de l'état, et il y en a encore beaucoup en prison. Le nombre des arrestations augmente tous les jours à mesure que le complot se développe devant la commission et qu'elle en embrasse mieux tous les détails.

D'après ce qui en a transpiré dans le public, il paraît que l'époque fixée pour commencer le massacre, était le mois de décembre dernier. Cependant le signal ne fut pas donné alors, à cause de la détention d'un des principaux chefs, le fameux John A. Murel, qui venait d'être condamné à dix ans d'emprisonnement. Le signal avait donc été différé, et le jour fixé, ensuite au 4 juillet 1835. On a la certitude que le complot avait des ramifications dans toutes les grandes plantations de l'état.

—L'arrivée dans les bureaux de la poste à Charleston, d'une grande quantité de pamphlets publiés par la société pour l'abolition de l'esclavage, ayant causé une vive agitation par toute la ville, un rassemblement d'environ trois cents citoyens se porta sur la poste pour saisir ces brochures et les détruire.

Dans la nuit du 29 juillet, vers onze heures, une croisée ayant été enfoncée, plusieurs personnes pénétrèrent dans les bureaux, s'emparèrent des sacs qui contenaient ces publications incendiaires et les passèrent à la foule qui en fit un feu de joie.

—Le *Journal* de Louisville contient un extrait d'une lettre datée de Cavuga, Miss., 9 juillet. L'écrivain dit qu'on a découvert un complot au port Gibson pour empoisonner plusieurs familles. Deux des chefs furent immédiatement arrêtés, et après avoir avoué leur crime, furent contraints d'avaler leur propre poison. Ils expirèrent tous deux au bout de dix minutes. Il dit aussi que la prison du port Gibson est pleine de nègres; et ajoute, par postcriptum, que 30 nègres ont été exécutés dans le comté de Madison.

Clinton, 15 *juillet*.—La sensation au sujet de l'insurrection commence à diminuer. Cinq blancs ont été pendus à Livingston et 1 à Benton, et 15 ou 20 noirs, indubitablement pour le même crime. Dans ce comté l'on a fait une justice personnelle à plusieurs et on leur a ordonné de s'en aller, et il se pourrait qu'un noir soit pendu demain. Sa cause est maintenant sous investigation.

—Nous n'entendons plus parler du procès de Patk. Sharkey, qui, à ce que nous apprenons par un monsieur du Mississipi, n'est pas, comme nous supposions, le juge Sharkey, mais un parent éloigné de ce monsieur.

—Nous apprenons aussi que Lee Smith, dont on faisait mention dans une des lettres de Clinton, comme un des capitaines du parti des blancs a reçu 300 coups de fouets et a été ensuite renvoyé, le témoignage devant le comité qui a instruit son procès, quoique suffisant pour infliger un sévère châtiment, n'admettant pas une condamnation de mort. Cependant, en conséquence d'une information subséquente de ses liaisons avec le complot, l'on a donné de nouveaux ordres pour son appréhension; mais, satisfait de ce qu'il avait reçu, il s'était évadé et s'épargna par là la peine de se faire étrangler.

—Une lettre reçue par un monsieur de cette cité, d'un ami dans Windfield, Herkimer County, en date du 4 du courant, dit: " C'est un matin de deuil pour ce comté. Nos champs sont couverts de gelée, qui, je crains, a fait beaucoup de dommage aux grains et aux patates. Les légumes sont tuées. Je ne me rappelle pas d'avoir vu un événement semblable.

Nouvelle-Orléans, 31 *juillet*:—L'état sanitaire de notre cité est toujours excellent. Les pluies rafraichissantes que nous avons eues ici depuis le milieu du mois dernier, a parfaitement nettoyé nos rues.

Il y a eu une seconde incurrection à la Havanne, qui a été appaisée par le militaire, avec la même promptitude que la première.

Une lettre de Matanzas, du 21 juillet, dit qu'une insurrection des nègres avait eu lieu sur une petite plantation, à environ quarante miles de cette cité. Il y avait vingt nègres sur la plantation, qui ont assassiné tous les blancs et se sont rendus au village voisin, où, après avoir commis d'autres déprédations et tué quelques autres habitans, ils furent attrapés et faits prisonniers. En recevant cette nouvelle à Matanzas, l'on envoya immédiatement une force armée pour prendre soin des prisonniers et supprimer aucune autre tentative d'insurrection.

[Du *Pitsburg Manufacturer*.]

Dans Boston, Baltimore, New-York et quelques autres cités d'importance majeure, on s'y est pris de toutes manières pour produire des sensations contre les paisibles catholiques. Notre cité a été déshonorée par de semblables tentatives. La sensation a monté à un si haut point, que toutes les églises de la cité ont été assurées et quelques-unes d'elles gardées, purement, à ce qu'il paraitrait, dans l'appréhension de violence par la populace, ce qui déshonore beaucoup notre population, ou ceux qui ont causé ces sensations. Ils ont à la fin choisi un moyen plus tactile pour parvenir à leur but provoquant, de tumulte et d'outrage. C'est d'inventer des fables sur l'intinence des religieuses, et y joindre des actions criminelles de la part d'un prêtre catholique. Pour cet effet, ils ont, dit-on, inventé une histoire dans laquelle ils impliquent criminellement un pasteur d'une église catholique, et les religieuses de l'ordre Ste-Clair. Leurs desseins malicieux peuvent seuls avoir donné lieu à ces histoires, car ils ne prétendent donner aucune autre raison qu'un événement qu'il est bien aisé d'expliquer. Quant à nous, nous n'avons de prédilection pour aucune secte, mais nous avouons qu'à cette occasion nous ne pouvons que nous déclarer pour les catholiques, car nous pensons qu'ils ont été traités d'une manière très injurieuse et injuste. Nous en ferions autant pour les autres persuasions.

HAUTCANADA.

Kingston, (*H.-C.*) 4 *août*.—Le bureau des directeurs du *Welland Canal* ont donné l'état suivant de leur rapport mensuel:

Montant reçu jusqu'au 31 mai 1834:		672*l.*	11	6¼
do. do.	31 mai 1835:	922	18	2
Augmentation		259	3	7¾

Niagara, (*H.-C.*) 1*er août*.—Nous ne nous rappelons pas jusqu'ici une aussi belle saison. Comme au commencement du mois dernier, la température a été excellente et nous avons eu de légères pluies, de sorte qu'il y a une grande abondance de foin et de grains de toute espèce. L'on observera aussi que la farine se vend 15s. le cwt. ce que nous considérons comme un assez bon prix. L'on a commencé à couper le bled, ce qui est près d'une semaine plus tard que d'accoutumé, par suite d'un primtems langoureux.

BAS-CANADA.

Montréal (lundi) 10 *août*.—Vendredi, l'on nous a fait voir un échantillon de très superbe orge cultivée sur la montagne, et qui était alors mise dans la grange. Les récoltes ont la plus belle apparence et n'ont reçu aucun dommage.—(*Herald.*)

Nous apprenons par nos lettres privées que le comité du commerce des bois était encore en séance. Plusieurs témoins ont été examinés; et entr'autres, M. John Neilson. L'on pensait que lord Gosford ferait voile dans la *Pique*, le 15 juillet. L'on s'attend pourtant à un plus long délai. L'on dit qu'on ne doit pas attendre la commission ici avant le milieu de septembre.—(*Vindicator.*)

Le *London Quarterly Review*, récemment publié, contient un article intitulé " Le Canada et ses griefs."

Sherbrook, 10 *août*.—Le bled dans ces environs est beaucoup détruit par les insectes. Nous avons entendu dire à plusieurs cultivateurs que leurs champs de bled étaient entièrement détruits, mais nous pensons que la destruction ne sera pas aussi générale qu'on le dit. Il y a quelques jours, nous avons visité quatre ou cinq champs, et nous avons trouvé environ un tiers des épis plus ou moins endommagés, quelques-uns étant couverts de petits vers rouges d'environ huit lignes de longueur. Dans quelques-uns des champs, nous avons observé des myriades de petites mouches sur les épis de bled. L'on nous dit que dans les townships aux environs, le bled a aussi beaucoup souffert. La crue du bled dans cette section est extrêmement grande, et si ce n'était des mouches, elle serait abondante. Nous pensons pourtant qu'il n'y aura pas plus des deux tiers ou des trois quarts de la récolte ordinaire. Les autres sortes de grains ont bonne apparence, excepté le seigle dont on a peu semé. Le bled-d'Inde est fort, mais trop tardif pour rendre beaucoup. Les patates ont une apparence supérieure. Le foin est en abondance, et en toute apparence, sera serré en bon ordre, quoique le temps n'ait pas été favorable lorsque la plupart des cultivateurs ont commencé à le faucher.—(*Farmer's Advocate.*)

QUEBEC:

JEUDI, 13 AOUT, 1835.

Nous reçûmes ce matin les journaux de Londres et de Liverpool du 8 juillet, et de Paris du 5. Nous donnons un résumé des nouvelles.

Le 29 juin, M. Dennison a présenté à la chambre des communes la requête des constitutionnels, et Lord Sandon, celle de Montréal. Il ne fut dit que quelques paroles, mais nos liasses, par le paquebot du 1er juillet manquent.

Il était partit environ 1000 volontaires anglais pour se rendre dans le nord de l'Espagne, et il devait en partir beaucoup plus. La cause de don Carlos parait assez désespérée. Il fut obligé de lever le siège de Bilbao et seretirer à Onate. La France, cependant, agi avec beaucoup de prudence dans son intervention.

Des lettres et des journaux de Québec du 12 juin arrivèrent à Londres le 7 juillet. Un grand nombre de nos bâtimens du commerce, partis vers la fin de mai à aller au 8 juin, était arrivé en Angleterre.

On ne savait au juste quand la commission quitterait Portsmouth pour Québec; on pense que ce ne serait pas plutôt que le 15 juillet. MM. Walker et Neilson, au moins ce dernier, ne feraient voile que vers le 1er août.

EETRAITS DES JOURNAUX ANGLAIS.

Lord Glenelg, secrétaire d'état pour les colonies, a donné hier soir, 3 juillet, à son domicile, rue *Great George*, un dîner d'adieu, au comte Gosford, Sir Charles Grey et Sir George Gipps, commissaires de Sa Majesté pour les affaires du Canada.

Plymouth, 6 juillet.—La *Pique*, de 36 canons, capitaine, l'hon. M. Rous, partira le 9, avec les nouveaux Commissaires nommés pour se rendre en Canada.

Le 7, Lord Morpeth a introduit le projet de loi sur la dime en Irlande.

Le 6, le projet sur les municipalités, de 115 clauses, a passé un comité de la chambre des communes.

Les actions de la compagnie du Canada (H. C.), ont baissé jusqu'à L.33 10s. et L.34 10s., pour L.20 versés.

Le *London Courier* du 6, cite les journaux de Québec du 12 juin, apportés par le paquebot américain parti le 16 du même mois.

M. Roebuck a écrit des libelles sur son journal à deux sous l'exemplaire; ceux qui se sont cru offensés lui ont demandé raison et il a fait apologie. Quelques journaux le traitent honteusement et injustement; mais il a fait deplus en chambre une sortie générale sur la presse, sans distinction.

Sir Lowry Cole eut un entertien avec Lord Glenelg, le 5 juillet.

Le coléra est à Cambray, dans le nord de la France.

Lord King et l'hon. Ada Byron seront unis demain, le 7. Mlle. Byron à peine 20 ans, et est la fille unique du célèbre poète Lord Byron.

Environ 500 volontaires ont fait voile pour l'Espagne, le 30 juin, et 400 autres le 7 juillet, sur des steam-boats sortant de Londres.

Un nombre des membres du comité de la chambre des communes, siégeant sur les voitures à vapeur, partirent le 6 juillet, dans la voiture de Sir Charles Dance, pour prendre un déjeuner à Hartford, afin d'être témoins de la célérité de ce carosse, etc.

La Gazette de Londres du 3 juillet, annonce que Sir H. J. Bydges, l'hon. Chas. Fitzroy et Sir Chas. Grey, (membre de notre commission) ont été assermentés comme conseillers privés du roi: Lord Durham est déclaré ambassadeur à la cour de Russie; le capit. Sir Edmund Lyons, ambassadeur au près du roi de Grèce.

Le 1er juillet, lord Arthur Lennox a épousé Mlle A. Campbell, fille de Lady Charlotte Bury.

Les trois commissaires nommés pour se rendre en Canada, ont travaillé tous ensemble au bureau colonial, le 3.

Des nouvelles de l'expédition de l'Euphrate, datées 'Orentes Bay,' 21 mai, disent qu'on avait presque tout débarqué, excepté le charbon, et que les machines des steamboats etaient parties pour l'intérieur, qu'il y avait bonne perspective de mettre à exécution le plan d'ouvrir cette nouvelle route de communication avec les Indes anglaises.

L'on dit que Louis-Philippe a été attaqué par cinq assassins sur le quai de la Seine, joignant le jardin des Tuileries, comme sa majesté se rendait à sa maison de plaisance de Neuilly, en carosse. Cette nouvelle n'est pas entièrement confirmée; elle est arrivée par exprès au moment du départ du paquebot.

Le projet de loi sur les municipalités passe les communes avec de légers changemens. Il sera soumis aux Lords sous quinze jours.

Un escadre français, composé de dix voiles, dont trois sont vaisseaux, est parti de Toulon pour la côte d'Espagne.

Les quartiers généraux de Don Carlos étaient à Onate le 30 juin, après que son armée fut forcée de quitter le siège de Bilboa.

Le déficit du revenu anglais de la présente année se trouve être, au 5 juillet, 1,750,000 et au-delà.

Le *Times* de Londres, sous date 6 juillet, dit:— " Il circule une anecdote qui a été publiée dans une feuille d'hier soir, au sujet d'un discours de Sa Majesté, à Sir Charles Grey, sur le sujet de la nomination du digne Baronet comme commissaire au Canada. L'on dit que lorsque Sir Charles s'était relevé de son agenouillement, S. M. le prévint d'empêcher la perte ou l'abandon du Canada. C'était le sentiment d'un sincère et courageux Breton. Nous espérons que ce ne sera pas le cas avec le Canada; mais en conservant toute notre loyauté et notre respect pour notre souverain, nous ne sommes pas certains que de tels avertissemens ex-officiels et irréguliers soient les meilleurs et plus sûrs pour un roi d'Angleterre, avec des conseillers responsables, pour communiquer ses ordres à ceux qui en ont l'exécution."

M. Dunn receveur-général du Haut-Canada s'était rendu à Londres, où il doit offrir un emprunt sur la garantie de cette province de 400,000*l.*

Les journaux américains de jeudi dernier donnent de plus amples détaiis sur les cruautés révoltantes auxquelles peut porter l'esclavage dans les Etats-Unis. Les esclaves sont traités plutôt comme des bêtes féroces, que comme des semblables, et ils ont été pendus en grand nombre, sans forme de procès, sur la simple apparence d'une conspiration, qui était indubitablement sur pied, mais dans laquelle des personnes rusées ou à préjugés peuvent engager ceux dont-ils veulent tirer vengeance. La question de l'émancipation est agitée avec un peu de fanatisme dans les états du nord, et les brochures qu'ils impriment et circulent par des souscriptions parmi les particuliers-sociétaires, ont déjà causé de sérieux troubles à Charleston (Caroline du Sud.) C'est certainement disgracieux pour les institutions libres des Etats-Unis, que l'esclavage soit en existence; mais en appeler aux esclaves eux-mêmes, ne pourrait qu'ajouter au mal. L'on ne peut remédier le mal qu'en agissant avec prudence et persévérance, en consultant les sentimens et les intérêts de tous.

Nous donnons l'original du rapport du bureau sanitaire de Buffalo, à une courte distance de la frontière du Haut-Cnada. Il paraît que le coléra y existait encore le 1er du courant, et que le 26 de juillet, il survint six malades et deux décès.

Des extraits des journaux des Etats-Unis, donnent la perspective d'une campagne contre un autre couvent de religieuses, celui de Pittsburg. Ce que nous avons inséré, n'est rien, en comparaison de ce qui parait dans quelques journaux, ou l'on a publié les plus noirs libelles sur l'institution, attribuant aux religieuses tous les vices des femmes les plus dépravées. Le prêtre, M. O'Riley, est particulièrementionné comme le "gardien du sérail"; et un journal d'Albanie du 7, dit que les religieuses et ce monsieur s'étaient sauvés de Pittsburg. Cela est cependant contredit et on annonce des poursuites devant les tribunaux contre les libellistes. De semblables avancés, fondés sur de simples bruits et sans doute entièrement controuvés, démontrent un fanatisme terrible, et est justement une disgrâce au pays et à la presse.

L'on a eu la politesse de nous communiquer un journal de St. Jean, (T. N.) du 11 juin dernier, qui donne des détails sur les souffrances de l'equipage d'une des quatre chaloupes pour la pêche au loup-marin, appartenant à la goélette *Auld*, naufragée dans les glaces le 31 mars dernier. Les six personnes qui ont échappé ont été sur les glaces ou en mer jusqu'au 13 avril, et ont souffert horriblement de la soif et la faim, mais parvinrent à se rendre à *Toad's Cove*. Nous mentionnons ce naufrage, pour annoncer que M. James Hunt, un jeune monsieur ci-devant de Quebec, proche parent de James Hunt, Ecr., qui était propriétaire de l'*Auld* a péri avec seize hommes de son equipage, dans les trois autres chaloupes, le capitaine et cinq hommes s'étant seulement sauvés.

C'est un genre de combat tout particulier au patriotisme, que de manquer à la verité, comme on l'a fait sur la démission de M. Stuart, et alors n'avoir pas plus de respect pour elle, ni le jugement de ses lecteurs, que de persister dans cette erreur et jetter sur ses adversaires le soin de la relever. Nous nous occupons fort peu que certains lecteurs nous croient ou non, quand on dit ce qui est vrai; nous leur permettons de croire aux allégués de leurs bons amis. Qu'a besoin la majorité de vérité et le reste? Ne peut-elle pas tout combattre; n'est-elle pas 4 contre 1 en Canada,—et qu'a à faire la vérité, la justice ou la compréhension dans une cause si puissante de " majorité."

LES EXERCICES PHILOSOPHIQUES ET LITTERAIRES du séminaire de Québec se sont terminées cette après-midi après six séances, mardi, mercredi et aujourd'hui. On a distribué les prix, et les vacances annuelles s'ouvriront demain le 14.

Les soins que portent les zélés messieurs de cette maison à assurer l'instruction à notre jeunesse, les efforts dirigés avec jugement qu'ils font pour mettre à sa portée les améliorations qui s'introduisent dans d'autres institutions, sont si bien connus, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler à nos lecteurs. Ils varient tous les ans leurs exercices, et ceux de cette année n'ont peut-être pas été aussi brillans par les expériences, que ceux de l'année dernière, mais ils ont permis aux élèves de déployer leurs connaissances dans les études principales, et en outre, d'égayer l'auditoire par des discours, des dialogues, des drames, etc., et de le satisfaire sur leurs grands progrès dans plusieurs branches d'études supérieures, telles que la géométrie, l'architecture, la rhétorique, etc. MM. les rhétoriciens ont aussi eu leur plaidoyer. Une foule la plus dense s'est fait remarquer à chaque séance, et même beaucoup de personnes ont été obligé de se retirer.

Deux ou trois seigneuries dans cette province ont été vendues aux Américains depuis peu, et quatre ou cinq, ou même plus, sont maintenant sous promesse de vente. On dirait que les appels faits dans les 92 résolutions à nos voisins, n'ont pas été sans résultat, car on y répond en voulant se porter acheteurs de la moitié du district de Québec. Oserions-nous douter si les " premières réputations" ont bien prévu les suites de leur grande politique? *Elles* ne peuvent craindre les américains; le peuple est-il prêt à se livrer à leur concurrence!

C'est un fait que les seigneurs de Rimouski, du Bic, de la Rivière-Ouelle et de Beauport, ont consentis à vendre leurs seigneuries à des Américains, qui agissent principalement comme agens d'une société de l'état de Maine, dont le but serait de tirer les bois de construction, de faire usage des chûtes d'eau &c. pour scier les bois, fabriquer les draps et les toiles même, et de faire cultiver les terres. C'est un fait que dans le comté de Portneuf une seigneurie a été vendu à un Bostonnais qui doit y ériger des moulins &c. sous quelques mois. C'est un fait que d'autres offres ont été faits à plusieurs autres seigneurs. Ce sont aussi des faits que sur l'Ottaouais des Américains sont devenus les acquéreurs pour £20,000 d'un grand terrain et de grands moulins à bois appartenant à M. Bowman, membre, et qu'ils en prennent possession immédiatement; qu'ils ont contracté pour de grandes quantités de planches, qui doivent être livrées au débarquement du chemin à lisses à Laprairie, à des prix très profitables.

Les lots de terre, des vieux établissemens en Canada, sur le chemin de Kennebec à la proximité de la ligne des Etats-Unis, ont, nous dit-on, été presque tous pris par des cultivateurs, principalement Irlandais.

Les voyageurs des Etats-Unis arrivent encore en grand nombre tous les jours. Depuis trois semaines et plus, 25 à 30 sont descendus à l'hôtel Albion seulement, et il en est arrivé peut-être, terme moyen, 35 à 40 par jour. La santé publique a beaucoup favorisé ces voyageurs, et à Saratoga et Ballston ils ont été en plus grand nombre du 1er au 8 du mois qu'on les avait jamais vus auparavant.

Le Parlement Provincial est de nouveau prorogé jusqu'au 21 Septembre. La proclamation ne dit pas que le parlement se réunira alors pour l'expédition des affaires.

Mlle. Céleste, la célèbre danseuse des théâtres de Paris et de Londres, a joué hier soir pour son bénéfice le rôle de pantomime dans la *Wept* (déplorée) *of Wish-ton-Wish*, mélo-drame fondé sur le roman de Cooper, auteur américain. Les avantures d'une jeune fille, enlevée à des parens blancs par les sauvages, devenue l'épouse d'un chef des Naragansets, la place dans beaucoup de situations où l'expression des passions et de beaux sentimens donne à Mlle. Céleste l'occasion de déployer ses talens. Ce fut cependant dans la danse de la *Bayadère* que ses très rares talens furent justement l'objet des plus vifs applaudissemens. Mlle. Céleste doit repartir incessamment pour les Etats-Unis. Un rôle introduit dans le *Wish-ton-Wish*, est celui d'un Américain ivrogne, coquin et brocanteur que M. Logan joua avec talent. Beaucoup des traits américains sont très susceptibles de ridicule, et même en Angleterre on les représente maintenant sur les théâtres avec applaudissemens. M. Logan, qui est le directeur des comédiens à Québec, a reçu beaucoup d'encouragement, nonobstant les autres amusemens publics.

Entre autres personnes qui ont joué sur le théâtre, a été M. Hows, autrefois commis à la banque de Québec, qui s'est depuis domicilié à New-York, et en dernier lieu a pris la profession de tragédien.

Demain, à midi, le steam-boat *Canadian Eagle* descend à la Grosse-Ile; Son Exc: s'y rend pour inspecter la station. Il y aura une bande militaire sur le steam-boat, et un bon nombre de passagers iront prendre l'air fraiche, et voir les superbes scènes qu'offre chaque lieue de notre immense fleuve.

Un émigré irlandais arrivant des Etats-Unis se rendit lundi soir dans une maison de débauche et fut bientôt dépouillé d'un billet de 1000 piastres, un autre de 500 piastres des banques de New-York dites City Bank et Merchants Bank, avec quatre-vingt piastres en billets des banques de Montréal. On est parvenu à arrêter la fille Louise Caron qui a offert chez M. Laurie, rue St.-Jean, le billet de 500 piastres, mais sans trouver le billet même. La femme Basilique qui était le principal auteur du vol, s'est évadée, mais on a confiné le nommé Devlin. Le jeune émigré est dans un état entier de destitution.

Nous n'avons pas eu de pluie depuis huit jours passés, et la chaleur a été accablante pendant les trois derniers,—le thermomètre ayant marqué de 85° à 94° à l'ombre.

Nous avons pris des renseignemens sur les récoltes et nous pensons qu'elles sont encore, sans avoir été endommagées et qu'elles seront belles. Il y a eu dimanche dernier des processions à la Pointe-

Lévi et à Beauport où les vers ont faits quelques ravages, surtout dans la première paroisse. Peut être serait-il vrai que le dommage que les insectes feront, n'est pas assez visible maintenant pour en indiquer l'étendue, mais au moins on parait encore croire qu'il n'est pas général quant à ce district. Quelques jours de plus pourront faire constater ce fait.

VOYAGEURS ARRIVE'S A L'HÔTEL ALBION :

11 Août.

Mr. & Mme. Stuart, N. York
Mr. McCrae, do.
Mlle McCrea do.
Mr. & Mme. Eustis, Boston
Mr. & Mme. Johnson, Washington.
Mr. Constable & Mme, Schenectady
Mr. et Mme J. N. Cobb, New York.
Mr. Fertye, Peterboro', H C
Captain Sir Wm. Burnaby, R N. Bermuda
Mr. Jos. Shuter, Montréal.
Mr. Mme et Mlle. J W Barrett, Nantucket.
Mr et Mme. R A Johnson, Washington
Mr Maxwell, New York
Dr Lorimer, 79e Regt. et sa Dame, do.

12 Août.

Mr John Simpson, Junior, Boston
Mr Asa Frisley, Mississippi
Mr J E Wendel, do
Mr Robert Lemmon & deux sœurs Maryland
Mr et Mme T M Kelly, Cleaveland
Mr B Say, Philadelphie
Mr et Mme E Swift do
Mr et Mme J L Grotney, New York
Mme A Fleming, do
Mlles E & A King, do
Mr Lane & fils do
Mr George Robertson, Charleston, S. C.

PORT DE QUEBEC.

ENTRE'ES EN DOUANE.

10 Août.

barque Huskisson, Holmes, 29 juin, de Waterford, à Atkinson & cie. lest, 14 émigrés.

11e.

barque James Grant, James, 24 juin, de Liverpool, à do. salt, 84 do.
brick Eggfred, Martin, 14 do d'Amsterdam, à ordre, lest.

12e.

brick John Barry, Ash, 29 do. de Bristol, à H. Gowen & cie. do.

Marié.

A Montréal, le 5, M. Antoine Rodier, à Dlle. Ang. Lefébvre, tous deux de cette ville.

A St-Antoine, mardi 4, Mr. J. M. N. Archambault, à Dlle. Marie Délina Marcotte, tous deux du lieu.

Décédés.

Lundi soir, à la Chapelle de la Ste. Trinité, par le Révd. E. W. Sewell, Mr G. F. Gibsone, à E. C. Cuppage, nièce de Wm. Bailey, Ecuyer, Deputé Ass. Commissaire Général.

Mardi au midi, à l'âge de 54 ans, Dame Marie Racine épouse de feu Charles Giguère ; elle laisse neuf enfans pour déplorer sa perte.

Samedi dernier matin, à sa résidence près de la maison rouge, sur le chemin de Lorette, M. James Kelsal, Sergeant réuré du service de l'Artillerie et anciennement Sergeant de Ville à Québec, à l'âge de 65 ans.

A St. Philippe, le 6, à l'âge 50, M. François Xavier Nolin, Instituteur en cette paroisse.

A St Michel d'Yamaska, âgé de 66 ans, le 30 juillet, M. Paul Pelthier, maître-chantre.

A VENDRE, à la Librairie, No. 14, rue de la Montagne.—Prix, 3s.

NOTES DIVERSES SUR LE BAS CANADA.

Par AMURY GIROD.—Première livraison.

Québec, 13 août, 1835.

Aux Contracteurs et Constructeurs.

DES propositions pour rebâtir, (l'ouvrage d'une Maison, du Platreur, du Plombier et du Couvreur en Fer-Blanc seulement) les maisons appartenantes à Mr GEORGE ARNOLD dans la rue sous le Fort, incendiées le printemps dernier seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI le 27 du courant, où elles seront ouvertes devant tels compétiteurs qui désireront s'y trouver, on pourra voir les particularités et les conditions de l'ouvrage demandé en s'adressant à ce bureau. Chaque proposition devra renfermer les noms de deux cautions bonnes et suffisantes.

WILLIAM HENDERSON,
Secrétaire.

Bureau d'Assurance de Québec, 12 août, 1835.

AVIS.

TOUS ceux qui doivent à la succession de feu M. JAMES KELSAL, en sont vivant Sergent de Ville, sont requis dépayer sans délai ; et aux à qu'il est du dépriventer leurs comptes duement attestés à M. Ralph Ridley, Exécuteur Testamentaire du défunt, ou au Notaire, soussigné en son Etude, rue Couillard.

A. B. SIROIS.
Québec, 13 août 1835. Notaire.

MAGASIN DE MEUBLES ET DE HARDES.

HENRY NORRIS prend la liberté d'avertir le public de Québec et des environs qu'il a pris cette boutique centrale coin de la place du marché St. Paul, de J. H. Orkney, Ecuyer, où il se propose de commencer à vendre des meubles neufs et vieux, hardes, ainsi que d'autres articles propres pour l'usage des familles.

N. B —Les plus hauts prix donnés pour les articles dans cette ligne de commerce.

Québec, 17 Juillet 1835.

AVIS.—Les Soussignés étant entrés en société à commencer du premier du courant, continuent les affairs ci-devant conduites par eux sous les nom des George Symes & Fils et Robert Pope Ross sous le nom de Symes & Ross.

GEO. BURNES SYMES.
R. P. ROSS.

Québec, mai, 1835

LE CANADIAN EAGLE,

David Vaughan, Maître, partira du quai de Hunt,

VENDREDI MIDI, 14 Août,

SUR UN

PARTI DE PLAISIR A LA GROSSE ISLE.

Son Excellence descendra pour faire l'inspection.

Il y aura une band d'un des régimens.

☞ Prix du passage, 5s.—l'on pourra avoir des refraichissemens à bord.

Québec, 12 août 1835.

L'ECOLE Anglaise de M. G. HALL, Rue St. Joseph, à quelques pas du devant de l'église de St. Roch, sera ouverte de nouveau, (après les vacances d'été,) Lundi prochain, 3e jour d'Août.

Mr. H. en presentant ses remercimens pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'au moment actuel, au sollicite humblement une continuation et extension.

Québec, 29 Juillet, 1835.

VENTE PAR ENCAN.

PAR ENCAN SERONT VENDUS, VENDREDI 14 du courant, à la maison ci-devant occupée par feu Sieur JAMES KELSAL, en son vivant Sergent de Ville, située à la petite Rivière St-Charles tous les meubles de ménage appartenant à la succession du dit feu James Kelsal consistant en lits, couchettes baudets, miroirs, tables, tapis, poêles doubles et simples, hardes et linges, argenterie, montre d'argent, et autres articles, le tout pour argent comptant.

La vente commencera à UNE heure précise, P. M. sous la direction du Notaire soussigné.

A. B. SIROIS,
Québec, 12 août, 1835. Notaire.

Par M. CHINIC, VENDREDI, le 14 du courant, à UNE heure, à sa Chambre d'Encan.

CINQ Barriques de vinaigre,
10 caisses de thés (Congo,)
10 demi do do. souchong,
20 caisses d'Empois,
20 do. savon,
20 do. chandelles,
5 toucaults de verrerie
30 doz de faucilles.

Et une quantité de clincaillerie assortie.

—Après quoi—

Un assortiment de marchandises convenables à la saison.

Québec, 12 août 1835.

LE Soussigné présenté ses remercimens les plus sincères à ses amis et au public en général de la part active qu'ils ont prise dans le malheur qu'il a eu en perdant son greffe, par l'incendie du vingt-neuf du mois dernier, et il informe qu'il a établi son étude dans une maison en brique appartenante à H. Dubord, écuyer, située en la Haute-Ville, rue Couillard, près du Cimetière des Picottés, où il espère continuer à meriter l'encouragement de ceux qui ont bien voulu l'employer comme Notaire jusqu'à ce jour, et de ceux qui seraient disposés à la faire par la suite.

A. B. SIROIS,
Québec, 10 août, 1835. Notre.

AVIS est par le présent donné que tous les comptes dus à la ci-devant société de Wm. Budden & Cie., qui ne seront pas payés à la fin du présent mois seront mis entre les moins d'un avocat pour collection.

RICHD. GOLDSWORTHY,
Associé survivant.
J. M. FRASER,
Procureur de l'Exécuteur.

Quebec, 11 août, 1835.

150 PIASTRES DE RECOMPENSE.

VOLE' la nuit dernière dans le fanbourg St-Jean, un billet de Banque de 1000 piastres et un de 500 des banques des Marchands et de la cité. New York, avec environ £25 en billets de la banque de Montréal et de la cité de Montréal.—Quiconque donnera des informations qui pourront faire retrouver les dites sommes, recevront la récompense sus-mentionnee en donnant information au bureau de Police.

PERDU samedi, 25 juillet, en bas de l'Ile d'Orléans, une chaloupe avec fond peint verd et blanc et sabords noirs, le dedans peint couleur de plomb, n'ayant point de nom marqué, appartenante au Brick MARY HUDSON, Capitaine Johnson. Quiconque trouvera la dite chaloupe et la delivera à M. MARTIN RAY, sera généreusement récompensé.

GEORGE WEAKNER.

Québec, 5 août 1835.

RADEAU VOLE'.—Samedi dans la nuit ou dimanche matin, dernier, un radeau consistant de 7 plançons de pin rouge et 2 de pin blanc, a été enlevé le long du navire ROLLA, William Blythe, Maître, au foulon. Il y avait une chaine de hunier, &c. sur le radeau. L'on donnera une récompense convenable à quiconque donnera information tendante à faire recouvrer la propriété, en s'adressant au Capitaine BLYTHE ou à

SYMES & ROSS.

Québec, 3 Août 1835.

Aux Messieurs éloignés de Québec.

N'ETANT plus chargé de la collection des comptes de Messrs. Neilson & Cowan, je me trouve en état de pouvoir me livrer librement à toutes procurations et agences qu'on me fera l'honneur de me confier, et cela sous le plus court délai possible. Je demande seulement qu'on affranchisse les lettres d'affaires qui pourraient m'être adressées jusqu'au tems où commencent les agences.

Ma résidence est au quartier du Palais, rue St-Nicholas, No. 6.

IGNACE GAGNON.

Québec, 8 août 1835.

ON demande un bon Meunier pour un moulin à Farine, ayant trois paires de moulanges, et situé à deux arpens du St. Laurent. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au Bureau de la Seigneurie à Lotbinière.

Québec, 29 Juillet, 1835.

LES Dames de la Société d'Education ont besoin d'une ASSISTANTE, qui sache lire, écrire, l'arithmétique et la couture ; il sera reçu des propositions du 1er Août au 10e me du même mois. S'adresser à Madame VANFELSON rue St-Louis.

Québec, 31 Juillet 1835.

NOTICE.—Le soussigné ayant été constitué Procureur des Héritiers de feu sieur MICHEL LANDRY, en son vivant de Québec Huissier Audiencier, informe les personnes qui doivent à la succession, qu'ils aient à payer immédiatement entre les mains du dit Procureur, sans quoi elles seront poursuivies en justice et celles aux quelles il est dû par la dite succession, sont priées de lui fournir leurs comptes duement attestés afin d'en recouvrer le montant.

L. FISET, Avocat.

Québec, 24 Juillet 1835.

LE Soussigné vient de louer le QUAI et le HANGAR ou Magasin commodes et centralement situés, au bout de la rue Saint-Jacques, appartenante à Henry Atkisson, Ecuyer, où il est prêt à recevoir les effets et marchandises qui lui seraient consignés, et à se charger des affaires qui lui seraient confiées comme Agent General et Marchand à Commission. Il fournira le quaiage et le magasinage à des conditions avantageuses.—Le magasin, par sa construction, est bien approprié aux grains aux fruits, farines, etc.

W. TREMAIN.

21 mai, 1835.

AVIS.

SALLE DU CONSEIL DE VILLE.

Montreal, 16 Mai 1835.

LE Conseil de Ville de la Cité de Montréal, ayant résolu dans sa séance d'hier (Vendredi, 15 mai 1835,) de s'adresser à la prochaine Session de la Législature de cette Province, pour en obtenir un Acte autorisant un EMPRUNT D'ARGENT pour faire l'acquisition de la propriété substituée appartenant à la succession de feu Sieur BASILE PROULX, rue St. Paul, en cette ville, pour faire de son Emplacement une addition au NOUVEAU MARCHE, que le Conseil de Ville propose d'étendre, à travers la grève et le fleuve jusqu'à trois cents pieds au Sud-Est de l'ancien quai de la Rue des Commissaires ; donnant à cette partie additionnelle de la dite Place de Marché une largeur de quatre ou cinq cents pieds le long du fleuve : et le Conseil de Ville ayant aussi résolu de se faire autoriser par le dit acte à pratiquer un CANAL PUBLIC dans toute la largeur de la dite partie additionnelle de la Place du Marché et au-delà pour conduire les immondices de la ville jusqu'au-dessous des casernes, de même que d'élever des *lieux d'aisance* publics de distance en distance.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'application sera faite par le Conseil de Ville à la Législature Provinciale pour la passation d'un Acte aux fins que ci-dessus : afin que toutes personnes y intéressées en puissent avoir connaissance et se conduire en consequence.

Par Ordre du Maire,
P. AUGER, Sec. C. V.

LE Soussigné ayant été duement nommée Curateur à la succession vacante de feu Pierre Boutin, en son vivant Marchand à St. Vallier, requiert tous ceux qui ont des reclamations contre la dite succession de les présenter duement authentiquées, sous deux mois de cette date ; et ceux qui sont indettés envers icelle de payer sans délai.

Québec, 4 août 1835. JOHN FRASER

PIANO FORTES.—A vendre par le soussigné, deux Pianos Fort quarrés, très supérieurs, 6 octaves, reçus en consignation par les derniers arrivages.

—Aussi—

Violoncelles, guittares avec tê es à patente et une quantité de musique pour piano et autres instrumens.

WM. PAWSON,
Québec, 20 Juillet, 1835. No. 12, Rue Ste. Angele.

A VENDRE par le soussigné à son bureau près la Banque de Québec, rue St-Pierre,

2,500 gallons d'huile de Loup marin blanche, et du nord fait cet été, recue par la goélette Marguerite, des côtes de Labrador.

—AUSSI—

2,000 gallon de la même huile, mais boulie.

VICT. HAMEL.

Québec, 7 Août 1835

Charbon de Newcastle et des Sunderland.

RECEMMENT ARRIVE' et à vendre par les Soussignés, Charbon de Newcastle et de Sunderland, pour grille—qui se débarque maintenant et sera livré tout criblé.

Aussi—Une cargaison de charbon supérieur pour l'usage des forgerons.

JAS. HAMILTON & Cie.

A VENDRE, par Atkinson, Usborne & Cie.

10,000 MADRIERS de pin rouge, de 2½ pouces d'épaisseur, descendus l'année dernière et maintenant au Cap Rouge.

Québec, 16 mai 1835.

LE Soussigné, previent ses amis et le Public qu'il a transporté son magasin dans la maison ci-devant occupée par Mr. F. Méthot ou il aura toujours un des meilleurs assortiment de Cuir ; et aussi Tabac en torquette, Tabac en poudre, Sigarres St. Eustache, Lard, Saindoux, etc. etc. etc. etc.

CHARLES F. PRATT.

Coin des Rue Lamontagne et Sault aux Matelot.

Québec. 2 Mai 1835.

VINS FRANCAIS A VENDRE.

LE soussigné offre en vente :

Vingt caisses Vin Français, récemment arrivé,
Vin d'Hermitage blanc et rouge,
Vin Côte rôtie do. do.
Vin St-Perry blanc grand mousseux et non mousseux.

Le tout garanti de la première quanité qui ait jamais été importée en ce pays.

G. D. BALZARETTI,
8 Juin 1835. No. 9, rue du Palais.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNES.

BRAIE, Résine, Esprit de Thérébentine, Cordage, étoupe, Vernis, Bouchons, balets de tapis, Chandelles, Lard Irlandais, Bœuf de prime et prime mess, Pois.

Eau-de-vie de Cognac en pipes et en quarts, Genièvre de Hollande, en dito, et en caisses, Cassonade.

Vin de Madère, Sherry et de Port.

RODGER DEAN & Cie

Québec, 25 mars 1835.

GILLESPIE, FINLAY & Cie ONT A VENDRE.

CASSONADE en boucauts, tierçons, bariques et en quarts,

Rum de la Jamaïque, en tonnes, bariques et quarts,
Eau-de-vie de Cognac en pipes et pièces,
Dito d'Espagne, très fort.
Vin de Madère très supérieur, de Leacock et Haw,

—AUSSI—

Fleur fine, moyenne et Biscuit, Son.

1er Juillet, 1835.

NOUVEAU Magasin de Clincaillerie et Magasin général en gras et en détail, No. 10, Rue de la Fabrique—Québec.

Les soussigné prend la liberté d'annoncer qu'il reçoit maintenant à l'établissement sus-nommé un assortiment etendu et très complet de clincaillerie, coutellerie, articles de bronze et argentés, &c &c. lesquels seront vendus à des prix très moderés.

JOSEPH MOORE ROSS.

20 Juin 1835.

BROWN STOUT en futailles :
20 quarts reçus ce printems, à vendre par

WM. PRICE & Cie.

SUCRE DE LA BARBADE.

QUELQUES Beaucauts de SUCRE TRES CLAIR, récemment reçus par le Diligence, et à vendre, par

J. W. LEAYCRAFT, DUNSCOMB & CO,
Québec, 10 Juillet, 1835. Quai des Indes.

MAXHAM & BOURNE ont à vendre Eau de-vie, Genièvre, Vins, Savon et Chandelles de Liverpool et de Montréal, Moutarde, Peintures de toutes couleurs, Vitres, Papier Post, Pot et à Enveloppe, etc. etc.

Québec, 13 juin 1835.

RECUS par le Dalmernoch, de New-York, et à vendre :

50 quarts de gros Riz nouveau,
Aussi en mains,
De petites tinettes de beurre de l'Ile aux Grues, pour Argent comptant seulement.

D. VASS & Cie.

LES soussignés ont à vendre, à leurs Magasins coins des rues St. Pierre et St. Paul, ci-devant occupés par Wm. Budden & Cie, les articles suivans, savoir :—

Fer anglais, rond, quarré et plat, grosseurs assorties
Fer à cercles, fer du Canada, double et simple
Acier de Crowley, temperé et fondu
Superbes clous à cheval et à bardeaux, du Canada
Enclumes, étaux, bêches, pelles et poêles
Chaines pour radeaux de fer
Grilles, poêles du Canada, cambuses pour vaisseaux
Plomb en feuille et en barre, plomb à tirer, assorti
Poudre B, F, FF, FFF, et en boîtes
Cordage, fil de cordonniers
Vitres, huile de lin bouillie et crue
Eau-de-vie de Cognac, vin rouge d'Espagne, pipes.

AUSSI,

Chaines à patente, d'Acraman, et ancres pour vaisseaux de 50 à 600 tonneaux

GOLDSWORTHY, TOWNSEND & Cie.

Québec, 5 mars 1835.

A VENDRE.

112 TONNES, 5 pièces du supérieur rum de la Jamaïque, reçues par le *Douglas*, *Osprey* et le *Sunflower*, partie 1 à 1½.

5 boucauts sucre de la Jamaïque, 12 quarts de gimgembre non moulu.

—Aussi en main—

Excellent rum de la Jamaïque, reçu par le *John Bell*, de Liverpool.

Rum de Demerara, jus de citron, piment, quelques pièces de Madère et de Genièvre.

50 M. douves de chêne rouge, fil à saumon.

D. FRASER.

Québec, 24 Juin 1835.

LES SOUSSIGNE'S OFFRENT EN VENTE.

RUM de Demerara et des Isles sous le vent, en tonnes et en quarts.

Cassonade claire.
Vin de Madère en quarts
Do. de Benecarlo, en pipes et en pièces.

—AUSSI—

Lard supérieur, (inspecté cette année,)
1 œuf du Canada. *Mess, Prime Mess* et *Prime*, en quarts et demi-quarts,
Fleur superfine du Canada,
Excellent beurre en barrils de 40 à 80 lbs.

J. W. LEAYCRAFT, DUNSCOMB & Cie.

Quai des Indes, 22 juin 1835.

R. LATHAM offre en vente, les articles suivant: au ci-devant magasin de Holcomb & Cie. coin des rues St. Paul et St. Pierre :

2000 quarts de farine superfine, fine et moyenne
600 quarts de dito sure
150 do. de lard. *Prime Mess, Mess & Prime*,
80 tinettes de beurre
60 do. de saindoux
70 boîtes de chandelles
50 quarts de pois.

AUSSI.

Tabac en feuille, biscuit en sacs, houblon, crackers de Boston, langues en barrils et demi barrils ; jambons, balais à tapis, &c. &c.

R. LATHAM.

Québec, 15 mai 1835.

DEBARQUANT du *Hebron*, de New-York, sur le quai de Buteau, Cul-de-Sac,

75 quarts et boîtes de Tabac, No. 1,
25 tierces de Riz, nouveau de la Caroline,
25 sacs de café verd de Porto Rico.

DAVID VASS & Cie.

DEBARQUANT MAINTENANT sur le Quai de BUTEAU, Cul-de-Sac, et à vendre :—

50 petites boîtes beurre excellent,
100 boîtes chandelles
100 do savon
20 caisses Thé Hyson Skin
5 do do Young Hyson
1 caisse contenant thé Hyson en boîtes,
20 caisses de Thé Bohea.

D. VASS & Cie.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNE'S.

FLEUR Superfine, Fine et Moyenne,
Sel de Liverpool,
Charbon de Newcastle et de Sunderland,
Briques, et bouteilles à vin.

JAS. HAMILTON & Cie.

THE'S à VENDRE, aux prix d'encan, sur le Quai de Buteau, Cul-de-Sac :

75 caisses Hyson Skin
20 do Young Hyson
15 do Bohea

} d'une qualité supérieure.

D. VASS & Cie.

SOCIETE D'EDUCATION SOUS LA DIRECTION DES DAMES DE QUEBEC.

Patronne—La Très-Honorable Milady Aylmer.

ON a besoin d'une Institutrice pour prendre le soin et la direction de l'Ecole, à commencer du 1er Août ; il sera reçu des propositions à cette fin ; jusqu'à la fin du courant, la Dames ou Demoiselle qui se presentera doit bien entendre la langue Française et Anglaise de manière à pouvoir enseigner à lire et à écrire et l'arithmétique.

Cette école est conduite d'après la système de M. Lancaster.

Les propositions doivent être envoyées à Madame Vanfelson, Présidente, ou à Mlle Buteau, Secrétaire de la dite Société, qui informeront celles qui feront des soumissions, du salaire qui sera alloué par la Société ; les personnes qui voudront se présenter doivent être pourvues de bonnes recommendations.

Par ordre,
FLORE BUTEAU
Québec, 9 Juillet 1835. Secrétaire.

JAMBONS IRLANDAIS.

LE Soussigné attend journellement une quantité de jambons de la première qualité.

G. H. PARKE.
Quai de McCallum

LES soussignés offrent en vente :—

100 quarts Lard supérieur (prime)
200 do do (prime mess)
50 tinettes Beurre du H. C.
10 barils Saindoux supérieur
40 balles de Tabac en feuilles de la Virginie
1 caisse de Cigarres supérieurs, [marque de Brown]
100 boîtes de Savon de Montréal
Vin rouge de Sicile, Whiskey de Montréal, Raisins, Farine d'Avoine, Barley, etc.

—AUSSI,—

Attendus tous les jours de New-York :—

100 quarts de Résine
100 do Brai
50 do Goudron
40 tierces de Riz nouveau

TORRANCE & YOUNG.

Québec, 4 juin 1835.

A VENDRE sur le QUAI DE BUTEAU, Cul-de-Sac :—

100 bales Tabac en feuilles de la Virginie
10 boucauts Tabac du H. C.
100 quarts tabac en torquettes
75 demi-quarts dito
3 sacs de café
3 bales dito de Mocha
6 quarts d'indigo
5 pipes Genièvre de Hamburgh
8 tonnes de Whiskey
30,000 Cigarres de la Havanne
75 sacs de riz
50 do de poivre.

—AUSSI—

Lard, Bœuf, Farine d'Avoine, Orge, Avoine, Pois.

D. VASS & Cie.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNE'S:—

VIN DE TENERIF, L. P. et Cargo, Brand de Pasley en pipes et quartauts,
Sherry brun et pâle en dito
Vin rouge de Sicile en dito
Vin d'Oporto, de Madère et Claret en caisses
Vinaigre supérieur de vin blanc
Riz des Indes Orientales en sacs
Empois de Montréal
Plumes du Nord
Cuivre en feuilles, cloux et fiches de cuivre
Toile à voile assortie, cordage et étoupe
Peinture noire, blanche et grise
Goudron en quart et barils
Huile de loup-marin pâle en quarts
Pièges à patente
Grilles à charbon de New-Castle.

WM. PRICE & CIE.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société de HOLCOMB & LATHAM, est de ce jour dissoute par consentement mutuel Les affaires seront, à l'avenir, transigées par R. Latham, seulement, lequel paiera toutes les demandes contre Holcomb & Latham et est autorisé à retirer toutes leurs dettes.

S. R. HOLCOMB.
R. LATHAM.

Québec, 15 mai 1835.

R. Latham est autorisé à percevoir toutes les créances du soussigné. S. F. HOLCOMB.

Québec, 15 mai 1835.

TUCKER, HEATH & Cie. offrent en vente les articles suivans qui viennent de se débarquer de l'*Agenoria* ; l'*Osprey*, le *British Tar*, et *Sea Flower* de la Jamaïque et l'*Atlantique* de Demerara :

Sucre en boucauts, tierces et quarts, très clair,
Rum de la Jamaïque en tonnes et pièces 1 @ 2½.
Rum de Demerara, en tonnes, 1 @ 4.

Dans leurs Magasins.

Rum des Isles sous le vent en tonnes,
Eau-de-vie blanche, venant droit de Gibraltar, 1 à 1,
Vin de Madère choisi, "marque de Blandy," en pipes, pièces et quarts.
Do do. do. "marque de Houghton," en pipes,
Sherry en bouteilles
Barley Ecossais en sacs d'un cwt.
Acier supérieur
Toile à drap de Dundee, lignes, ficelle,
Champagne supérieur en caisses de 3 dozaines.

Québec, 7 Juillet 1835.

AVERTISSEMENT.—Le soussigné ayant été ce jour appointé par le Cour du Banc du Roi, curateur à la succession vacante de feu Jean Baptiste Maltinetto, ci devant de Québec, marchand, décédé, inl forme les personnes qui doivent à la dite succession qu'il exige qu'elles payent immédiatement entre ses mains le montant de ce qu'elles peuvent devoir ; et prie celles qui ont des réclamations contre la dite succession de lui produire leurs comptes duement attestés.

G. D. BALZARETTI,
Québec, 12 juin 1835. Curateur.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE OUEST DE L'ECOSSE.

LES Soussignés sont autorisés par la Compagnie d'Assurance du Ouest de l'Ecosse, à assurer les propriétés de toutes descriptions contre les pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus raisonnables et de régler ici toutes pertes qui peuvent avoir lieu, aussitôt que le montant en sera prouvé.

RODGER, DEAN & Cie.

Québec, 28 mars 1835.

L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE.

COMPAGNIE d'Assurance de Londres pour la vie et contre l'Incendie, établie par acte du parlement en 1824, capital £5,000,000 stg.

Cette compagnie continue à assurer les biens de toutes espèces contre toute perte ou dommage causés par le feu, conditions les plus modérées.

FORSYTH, WALKER & cie.

AVERTISSEMENT.

LE soussigné ayant été par procuration devant Notaire, constitué Procureur de M. Dominico Del Curto, ci-devant de Québec, et parti pour L'Italie, prie les personnes qui doivent audit absent de payer sans délai entre les mains du dit Procureur, et celles aux quelles il dont sont priées de lui produire leur comptes duement attestés.

G. D. BALZARETTI.

Québec, 28 Juillet 1835.

PHENIX COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES CONTRE L'INCENDIE.

CETTE Compagnie établir son Agence en Canada en l'année 1804, et ayant récemment revisé son Tarif, est maintenant prête à assurer les meubles et immeubles de toute espèce contre la perte ou les dommages causés par le feu, et cela à des conditions libérales.

Agens pour le Canada,
GILLESPIE, MOFFATT & Cie.
Montréal.

S'adresser à Québec à
GILLESPIE, FINLAY & Cie.

5 Août, 1835.

BUREAU DU GREFFIER.

Chambre d'Assemble'e,
Québec, 16 Juillet 1835.

LES Editeurs des Journaux de la Province sont priés de discontinuer la publication des Résolutions et annonces ordinaires de l'Assemblée, et d'en reprendre la publication aussitôt après l'émanation d'une autre Proclamation pour assembler la Legislature pour la *dépêche des affaires*.

Wm. B LINDSAY,
Greff. Assemblée.

LIVRES DE DEVOTION.

A VENDRE chez Neilson & Cowan, Libraires, No. 14, rue de la Montagne :

Formulaires de Prières,
Parroissien Romain,
Petit Parroissien,
Office Divin
Epitres et Evangiles
Ange Conducteur
Semaine Sainte
Miroir des Ames
Imitation de Jésus Christ
Heures aux Demoiselles
Chemin du Ciel
Visites au St. Sacrement
Vies des Saintes
Heures Romaines
Dévotion au Sacré Cœur
Heures de Vie
Neuvaines et Cantiques
Pensez-y-bien
Tableau de la Messe
Journée du Chrétien
Office de l'Eglise
Cantiques des Missions
Cantiques de Marseilles
Neuvaine de St. Fis. Xavier
Grand Catechisme
Petit Catechisme
Instructions Chretiennes.

Graduel,
Vesperal,
Processional

} reliés et en feuilles.

—AUSSI—

Livres et fournitures d'Ecole de toutes sortes.—Sur le quel on fait une deduction considerable aux Marchands.

Québec, 27 Juillet 1835.

A VENDRE chez Neilson & Cowan, No. 14, rue de la Montagne, les livres, &c. suivans, savoir :

LIVRES D'ECOLE FRANÇAIS ET LATINS.

Grammaire de Lhomond,
Do. de Siret,
Do. de Lévisac.
Syllabaire français, par Poirney.
Nouvelle Methode,
Grammaire Latine, par Lhomond,

LIVRE D'ECOLE LATINS.

Epitome Historiæ Sacræ, par L'homond
De Viris Illustribus
Virgile
Horace
Ciceron
César
Ovide
Cornelius Nepos
Sailust
Gradus ad Parnassum
Schrevellii Sexicon
Dictionnaire d'Ainsworth, Latin es Anglois.

LIVRES D'ECOLE FRANÇAIS.

Dictionnaire Portatif de Peigne
Do. Do. de Nugent, français Anglais,
Dictionnaire de l'Academie,
Do. de Boyer français et Anglais,
Do. de Laveaux,
Do. de Wailly,
Histoire du Canada, 1re. 2me. 3me. et 4me. parties, par J. F. Perrault,
Abregé de Anthologie,
Geographie Moderne,
Histoire abregée de l'ancien et nouveau Testament, double et simple,
Alphabet français, double,
Do. do. simple,
Do. Anglais,
Grand Catechisme,
Petit Catechisme,
Instructions Chrétiennes pour les Jeunes Gens.

Papier d'Ecole de 9s. to 15s. la Rame,
Ardoises de toutes sortes,
Crayons pour do.
Encre en phioles et en poudre,
Plumes de toutes qualités, &c. &c.

Québec, 25 Juillet 1835.

A LOUER, et possession immédiate, la grande Maison de pierre à trois etages, ayant vue sur le port et le jardin du Gouverneur, ci-devant occupée par le Très-Réverend Evêque de Québec S'adresser au Bureau de la Gazette de Québec —Juin, 1835

A LOUER.—Une maison près l'Eglise de St. Charles, avec de jolies dépendances, commode pour une famille qui desirerait passer l'Eté à la Campagne.—S'adresser à

J. CHABOT, Avocat, Québec.

9 Avril 1835.

A VENDRE OU A' LOUER, cette grande maison neuve et terrein spacieux, bien fourni d'arbres fruitiers des plus rares avec ecurie et remise, situés dans la Paroisse de la Ste. Famille, Ile d'Orléans, le tout est bien calculé pour une résidence de campagne d'une famille respectable ou un monsieur qui aime la chasse. S'adresser au

DR. CLARK.

Ile d'Orleans, 1er mai, 1835.

A LOUER, et possession donnée immédiatement.—Le viel établissement et Maison plaisamment située, No 18, rue St. Jean, haute ville, Québec, avec un excellent jardin, remise, ecuries, &c. Elle a été dernièrement occupée par Mdme. Stilson, comme maison de pension, et mérite l'attention d'aucune personne qui vaudrait embrasser cette occupation.

AUSSI.

Cette maison spacieuse et commode, No. 19, rue du Palais. Elle peut être occupée comme une au deux bâtisses séparées.

WM. WILSON,
18 juillet 1835. No. 18, rue St. Jean.

A VENDRE.

CETTE excellente Maison, avec le Quai, près du guard de la Reine, rue Sous-le-Fort, contenant 30 pieds de front, borné à la dite rue et en arrière, par le Fleuve St. Laurent, sur la dite largeur de 30 pieds, mesure Française. Le tout comprenant 3,110 pieds, pour le quel on donnera des titres incontestables. L'on n'exigera qu'un quart du prix d'acquisition en passant contrat. S'adresser à

WM. WILSON.

Québec, 13 juillet 1835.

MAISON DE LA TRINITE'.

Québec, 18 juillet, 1835.

AVIS est par le présent donné, que Nicholas Paradis, pilote, pour la rivière St. Laurent, pour et en bas le port de Québec, est interdit de ses fonctions comme Pilote, jusqu'au premier jour d'Avril 1837, et après ce tems, jusqu'à ce qu'il ait subi un examen devant le bureau d'examinateurs, pour avoir le 20 juin, faute de soins et de diligence, pendant qu'il avait la charge du Navire *Majestic*, dont Henry Barrack était maître, échoué le dit navire sur la batûre de l'Ile Blanche, et ayant par ce moyen, causé la perte totale du dit bâtiment.

Attesté, E. B. LINDSAY,
R. M. T. Q.

MAISON DE LA TRINITE'.

Québec, 7 Juillet, 1835.

AVIS est par le présent donné que JAMES ENGLISH, Pilote No. 19, pour et en bas du port de Québec, est suspendu de ses fonctions comme Pilote, jusqu'au 1er Mai 1837, pour avoir échoué le navire *Ethelbert*, dont F. H. Ashton est maître, sur l'Ile d'Orléans, le 24 juin dernier.

Attesté, E. B. LINDSAY,
R. T. H. Q.